



COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMUNIQUE DE PRESSE COSUMAF N°001/24

CALENDRIER DES REUNIONS ORDINAIRES DU COLLEGE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE (COSUMAF) POUR L'ANNEE 2024

La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) porte à la connaissance des Acteurs du Marché Financier que le calendrier prévisionnel des réunions ordinaires de son Collège pour l'année 2024 se présente comme suit :

- 20 février 2024 ;
- 06 mai 2024 ;
- 09 juillet 2024 ;
- 30 septembre 2024 ;
- 26 novembre 2024.

A cet effet, les Acteurs du Marché Financier sont invités à déposer leurs dossiers pour instruction dans les services de la COSUMAF au plus tard 60 jours avant les dates sus indiqués.

Fait à Libreville, le 03 avril 2024

Le Président



Madame Jacqueline ADIABA - NKEMBE